



Journée nationale de lutte contre le harcèlement

publié le 08/11/2023

Le jeudi 9 novembre 2023

La Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire se déroule chaque année le premier jeudi qui suit les vacances scolaires de la Toussaint. Instaurée en 2015, **cette journée est l'occasion pour les communautés scolaires et leurs différents partenaires d'organiser diverses manifestations d'information, de sensibilisation et de formation** au sein des établissements scolaires.

Le collège A. CAMUS lutte contre tous les phénomènes de harcèlement par une approche appelée **la méthode de "Préoccupation Partagée"** dans le cadre de son **programme pHARe**.

La méthode de préoccupation partagée est une approche simple qui implique la participation de l'ensemble des membres de la communauté éducative : les élèves, les enseignants, les parents et les personnels.

Les actions prévues ce jeudi 9 novembre à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement sont les suivantes :

- ▶ un "dress code" bleu pour marquer notre opposition aux comportements harcelants ;
- ▶ un mur d'expression dédié aux élèves, ouvert lors des récréations et de la pause méridienne ;
- ▶ l'exposition d'une installation artistique sur le thème du refus du harcèlement ;
- ▶ la formation des élèves « ambassadeurs » ;
- ▶ la réponse à l'enquête élaborée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
- ▶ des temps de réflexion avec les professeurs ou l'équipe "ressource" ;
- ▶ ...

D'autres actions se mettront en place dans les prochaines semaines, et notamment un projet en Arts-Plastiques et une action de sensibilisation auprès des parents.

Le Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) se réunira dans les prochaines semaines et élaborera le plan annuel des actions à conduire.

Pour aller plus loin, lien vers la documentation ministérielle [ici](#).